

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 9

Rubrik: Échos de partout ; Pesées et stations d'observations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Du nouveau dans les transplantations humaines La conservation des organes humains par le MIEL

Des médecins russes, nous rapporte le quotidien belge « La Meuse » ont affirmé que les organes à greffer se conservent mieux dans le miel.

Des médecins géorgiens (URSS) ont en effet utilisé le miel pour la préservation des tissus biologiques, annonce l'agence Tass.

Des chirurgiens ont procédé à plus de 700 transplantations d'os, de tissu cérébral, de section d'aorte, et d'autres vaisseaux conservés dans une solution à base de miel. Le résultat de ces opérations a montré que ces transplantations ont évolué deux fois plus vite que d'habitude.

D'autre part, l'agence signale que l'étude des miels utilisés a permis de conclure que le nectar recueilli par les abeilles sur différentes plantes, possède de grandes qualités bactéricides. C'est en conclusion de cette constatation que beaucoup de cliniques de Géorgie utilisent cette méthode de conservation des tissus.

Bien que surprenante, cette nouvelle ne comporte pourtant rien d'extraordinaire si l'on pense que le miel, par lui-même, est un bactéricide puissant, c'est-à-dire qu'il détruit les microbes, dans une proportion importante, comme l'avaient déjà démontré plusieurs savants.

Le Docteur Rémy Chauvin, dans le volume III « Les produits de la ruche » rapporte une étude sur les substances antibiotiques dans la colonie, par le Dr Lavie : « Le miel n'est pas le seul antibiotique et antibactéricide : l'abeille elle-même, la propolis, la cire possèdent aussi ces propriétés. »

Pour ce qui concerne le miel, qui nous intéresse particulièrement, on a pu trouver que l'élément responsable de cette propriété était : l'inhibine.

C'est ce qui explique que, depuis, la Haute Antiquité, les anciens aient utilisé le miel à l'usage interne et externe, soit comme médicament pour l'homme et les animaux domestiques, soit pour la conservation des fruits, des graines, ou comme moyen d'embaumement des cadavres.

Le fameux « papyrus d'Ebers » écrit à Thèbes en 1870 avant J.-C., mentionne déjà que le miel était employé pour soigner les blessures.

Le miel a une action très nette, très marquée sur un certain nombre de microbes ; c'est donc un bactéricide et un antibiotique remarquable. Il est utile de savoir que le miel appliqué en badigeonnage sur les amygdales, ou instillé en solution dans le nez provoque une destruction des bacilles, chez les angineux et les enrhumés.

Revenons à la conservation des organes humains destinés à être greffés. Nous avons vu que les transplantations avaient lieu deux fois plus vite, mais on peut aussi penser que le miel intervient favorablement dans le phénomène du rejet de l'organe greffé, phénomène qui est précisément la cause de bien des échecs, aussi bien dans la greffe du cœur que dans celle du rein.

Dans la question de l'embaumement, nous possédons des faits très précis que nous pouvons rappeler :

« Les Grecs conservaient leurs ancêtres dans le miel, ce qui est pour le moins, une méthode originale. Démocrite qui mourut en 420 avant J.-C., croyait à la résurrection future, aussi voulait-il que les corps soient conservés dans le miel. En cela, il ne faisait qu'imiter les Babyloniens.

Quoi qu'il en soit, cette inhumation dans le miel était une coutume préhistorique, pratiquée notamment dans le monde méditerranéen, liée à un ensemble d'éléments qui font partie d'un culte de végétation.

W. Persson signale l'enterrement des enfants dans des jarres de miel et affirme que cette coutume est orientale.

Selon Hérodote, les Babyloniens enterraient leurs morts dans le miel comme le faisaient également les Assyriens qui recouvraient d'abord le corps d'une couche de cire.

Le Mythe de Glaucos, selon Persson, est une confirmation de la coutume préhistorique d'enterrer les morts dans le miel. « Glaucos, fils de Minos et de Pasiphaé, enfant perdu, est retrouvé noyé dans une jarre de miel par Poleydos le devin, à l'entrée d'une cave où se trouvent une chouette et un essaim d'abeilles, mais Poleydos le ressuscite à l'aide d'une herbe magique.

Il n'y a rien d'étonnant qu'à notre époque où on a pu faire une étude scientifique du miel, on ait découvert ses propriétés utiles à conserver les organes de transplantations, aussi bien qu'il conservait les corps embaumés de l'Antiquité.

(Alin Caillas dans la Gazette apicole : adapt. : G. C.)

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

du 6 juillet au 5 août 1969

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>aug.</i>	<i>dim.</i>	<i>Observations</i>
357	La Plaine	0,600	0,200	Enlevé les hausses et commencé le nourrissage le 31 juillet.

<i>Alt.</i>	<i>Station</i>	<i>aug.</i>	<i>dim.</i>	<i>Observations</i>
400	Troinex	—	2,700	Début juillet était encore valable, mais depuis le 14, la balance n'a cessé de baisser.
450	Lussy/Morges	4,000	11,000	Trop de pluie, trop de froid et maintenant trop de sécheresse, ce qui fait une mauvaise année.
500	Bex	11,500	7,750	Belles augmentations du 17 au 23 juillet (châtaigniers) puis fortes diminutions continues. 30 juillet enlevé les hausses. Récolte de 5 à 6 kg en moyenne.
580	Senarclens	1,200	0,400	Depuis le 20 juillet la balance reste stationnaire, les colonies font la barbe.
595	Ecublens	—	1,750	Saison terminée. Enlevé une partie des hausses le 5 août. Moyenne récolte : 5 kg.
620	Echallens	6,400	2,300	Récolte sur trèfle blanc. En conclusion : printemps hivernal, début d'été froid et pluvieux = petite année apicole.
650	Gros-de-Vaud	12,050	2,600	Tout va bien qui finit bien.
820	Gorgier	0,650	2,900	Famine complète.
970	Le Locle	1,500	3,100	Aucun apport de la forêt malgré un temps merveilleux dès le 13 juillet.
1150	Les Caudreys	6,200	—	Enfin un peu de récolte à partir du 14 juillet. Saison terminée.
1220	En Botzi (VS)	—	—	Extrait en moyenne 24 kg en miel coulé et en rayons par ruche.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le mois de juillet non plus, n'a pas comblé les apiculteurs et nous pensons qu'il n'y a plus rien à espérer. Certes, quelques stations ont enregistré des hausses spectaculaires, mais dans l'ensemble, la récolte a été médiocre. Nous voici à la fin de la saison et ce sera le dernier communiqué concernant les relevés pour 1969.

Genève, le 14 août 1969.

O. Schmid.



LA PAGE DE LA FEMME

UNE CLIENTE PRESSÉE

Par ce beau matin de juillet je me mis en devoir de « lever le miel ». Je plaçais soigneusement dans une caissette ce qui m'est utile en la circonstance. J'avoue être très maniaque. Je me munis de tout ce que je peux avoir besoin. Je travaille seule, méthodiquement. Je ne bouscule jamais les abeilles, cela ne leur plairait pas du tout et amènerait vite des manifestations belliqueuses.

J'enlevais plusieurs hausses, les posais sur le chariot de transport, les recouvrais d'une toile plastique, m'assurais une dernière fois que tout allait bien pour les ruches sur lesquelles j'avais opéré et je repris le chemin de la maison où ma fille m'attendait, impatiente de « tourner la manivelle » !